

984^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 décembre 2025 à 18 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers	Jean-Pierre Charette Martin Filion Louis Gagnon Amélie Sauvé Sonia Leblanc
--	--

Sous la présidence de monsieur le maire	René Dubé
---	-----------

Absence	Pierluc Brousseau
---------	-------------------

Sont également présents à cette séance monsieur Daniel Cliche, directeur général, madame Lydia Pedneault, directrice générale adjointe, et madame Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2025-12-16-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉ par la conseillère Amélie Sauvé

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2025-12-16-02 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2026, selon les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), et prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Filion

APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Charette

- D'ADOPTER le budget des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'année financière 2026, tel que ci-après présenté :

REVENUS		CHARGES	
Taxes	3 293 775 \$	Administration générale	1 433 765 \$
Paiements tenant lieu de taxes	696 585 \$	Sécurité publique	344 740 \$
Transferts	1 139 220 \$	Transport	1 121 220 \$
Services rendus	624 655 \$	Hygiène du milieu	1 497 675 \$
Imposition de droits	19 000 \$	Santé et bien-être	5 400 \$
Amendes et pénalités	7 000 \$	Urbanisme et mise en valeur du territoire	663 165 \$
Intérêts	155 400 \$	Loisirs et culture	1 578 515 \$
Autres revenus	<u>574 650 \$</u>	Frais de financement	<u>178 935 \$</u>
TOTAL	<u>6 510 285 \$</u>	Sous-total	<u>6 823 415 \$</u>
		Financement	
		Remboursement en capital	(12 200 \$)
		Affectations	
		Activités d'investissement	705 000 \$
		Surplus réservé	(360 000 \$)
		Réserve développement	(930 \$)
		Réserve eau et voirie	(645 000 \$)
		TOTAL	<u>6 510 285 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2025-12-16-03

**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028 – ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le maire présente le programme triennal pour les années 2026-2027-2028.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par la conseillère Amélie Sauvé

- D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028 totalisant 9 620 000 \$;
- ET D'ADOPTER pour l'année 2026 des immobilisations totalisant 685 000 \$ et qui se répartissent comme suit :

<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
• Hygiène du milieu – Compteurs d'eau	165 000 \$
• Urbanisme et mise en valeur du territoire – Rechargement – chemin du Lac-Matagami	120 000 \$
• Hygiène du milieu – Remplacement de l'exutoire PP1	250 000 \$
• Hygiène du milieu – Infrastructures souterraines – TECQ 2024	150 000 \$
TOTAL	<u>685 000 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2025-12-16-04

**RÈGLEMENT NUMÉRO 404-2025 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 – ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, après étude des prévisions budgétaires 2026 par le conseil, d'y imposer les taxes nécessaires, conformément à l'article 485 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion pour l'adoption du présent règlement a été donné par le conseiller Louis Gagnon à la séance ordinaire du conseil le 9 décembre 2025 (résolution numéro 2025-12-09-04);

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 9 décembre 2025 (résolution numéro 2025-12-09-05).

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Filion

APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Charette

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- ET QUE le *Règlement numéro 404-2025 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2026* soit adopté à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2025-12-16-05

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne est présente et une période de questions est tenue à son intention.

De plus, la Ville de Matagami invite la population, en amont de chaque séance du conseil, à transmettre également leurs questions par courrier électronique. Pour cette séance extraordinaire, aucune question n'a été reçue par courriel.

2025-12-16-06
LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Amélie Sauvé

APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Charette

– DE LEVER la séance à 18 h 49.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Joannie Plante Bélisle

JOANNIE PLANTE BÉLISLE
GREFFIÈRE ADJOINTE